

## Directives pour modifier l'enregistrement de la dénomination d'une société à responsabilité limitée extraprovinciale en vertu de la LNC

### Avant de commencer

Veillez envisager de présenter votre demande en ligne sur le site <https://www.ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario> puisqu'il s'agit d'un processus rapide et convivial qui vous facilitera la tâche. Voici les avantages des demandes en ligne : réponse plus rapide, avis immédiat de la réception de votre demande, possibilité de payer par carte de débit ou de crédit et capacité de suivi de l'avancement de votre demande en ligne.

Si des changements sont apportés à l'activité principale ou à l'adresse de l'établissement principal de l'entité, vous devez mettre à jour votre enregistrement dans les 15 jours suivant le changement en déposant une modification en vertu de la *Loi sur les noms commerciaux* (LNC). Ce service est gratuit.

Veillez prendre note qu'un nouvel enregistrement d'entreprise est requis pour modifier la dénomination de votre entreprise. Ce nouveau dépôt engendre des frais.

Si vous préférez remplir ce formulaire, vous devez le faire sur un ordinateur. Le formulaire est dynamique : il change en fonction de vos réponses aux questions. Vous pouvez sauvegarder le formulaire, mais vous ne pourrez l'imprimer qu'une fois tous les champs obligatoires remplis. Ces champs sont indiqués par un astérisque (\*).

Pour obtenir des renseignements détaillés sur cette demande, veuillez d'abord consulter [l'avis applicable](#).

### Renseignements requis

Avant de remplir ce formulaire, veuillez vous assurer d'avoir à portée de main l'information suivante. Remarque : Vous avez besoin de l'information des points 4 à 6 uniquement si vous apportez des modifications à l'un de ces renseignements. Pour les points que vous ne modifiez pas, laissez les champs vides.

1. Dénomination de l'entreprise, numéro d'identification d'entreprise (NIE) et adresse électronique officielle.
2. Clé de l'entreprise. Il s'agit d'un numéro à 9 chiffres fourni par le ministère qui détermine l'accès au nom commercial. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [clé de l'entreprise](#).
3. Renseignements d'ordre administratif sur la personne-ressource (nom, numéro de téléphone et adresse électronique). **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
4. Nouvelle adresse de l'établissement principal, s'il a changé.
5. Code d'activité principale du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Pour obtenir de plus amples renseignements sur le code SCIAN, veuillez consulter le site Web [SCIAN](#).
6. Nouvelle adresse de courriel officielle, si elle a changé. **Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics.**
7. Personne autorisant la modification.

### Remplir le formulaire

#### Renseignements sur la dénomination de la société

Veillez saisir la dénomination de la société, le NIE, la clé de l'entreprise et l'adresse électronique officielle de la société à responsabilité limitée extraprovinciale qui dépose cette modification.

La **dénomination de la société** doit être la même que celle figurant dans les dossiers du Ministère.

Nous aurons besoin de la **clé de l'entreprise** pour vérifier que vous êtes habilité à déposer cette modification.

Vous devez indiquer l'**adresse électronique officielle** déjà inscrite au Ministère. L'adresse électronique officielle servira à communiquer avec l'entreprise. Les documents concernant la présente demande seront transmis à votre adresse électronique officielle et à celle de la personne-ressource indiquée à la section 2 du présent formulaire.

Si votre adresse électronique officielle a changé, inscrivez la nouvelle adresse de courriel officielle à la section 4 du présent formulaire. Un dépôt qui ne comprend qu'un changement d'adresse électronique officielle n'est pas considéré comme un enregistrement modifié.

## **Coordonnées**

Veillez saisir le nom complet, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de la personne-ressource. Ces renseignements ne figureront pas dans les dossiers publics. Le Ministère communiquera avec cette personne pour toute question au sujet de la présente demande et les documents la concernant seront envoyés à son adresse électronique.

## **Nouvelle adresse de l'établissement principal**

Si vous modifiez l'adresse de l'établissement principal, vous devez fournir la nouvelle adresse de l'établissement principal en Ontario, s'il s'y trouve. S'il n'existe **pas** d'établissement en Ontario, vous devez fournir la nouvelle adresse de l'établissement principal **à l'extérieur** de l'Ontario. Si vous possédez une adresse internationale et que le champ « Région » ne s'applique pas, veuillez saisir la « paroisse », le « comté » ou toute autre information équivalente dans ce champ. Cette directive s'applique également à toute autre adresse internationale dans le formulaire.

## **Nouvelle activité principale**

Si vous modifiez votre activité principale, indiquez dans le présent formulaire votre nouveau code d'activité principale.

Le SCIAN est le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Veuillez consulter le site Web du SCIAN et choisir le code qui décrit le mieux l'activité principale de votre entreprise, puis inscrivez-le dans le présent formulaire. Le code d'activité du SCIAN est un numéro composé de 2 à 6 chiffres qui correspond à l'activité principale d'une entreprise. Vous devez sélectionner le code qui décrit le mieux l'activité principale de votre entreprise. Par exemple, un code pour un salon de coiffure pourrait être « 812116 — salons de coiffure unisexes ». Le code du SCIAN est exigé en vertu de la *Loi sur les noms commerciaux* et de la *Loi sur les sociétés en commandite*; il apparaîtra sur les dossiers publics pour les dépôts effectués en vertu de ces lois.

## **Nouvelle adresse électronique officielle**

Si vous modifiez l'adresse électronique officielle de l'entreprise, veuillez fournir la nouvelle adresse électronique officielle.

## **Autorisation**

Un directeur général/un représentant ou la personne agissant par procuration doit autoriser la modification.

### **Directeur général ou représentant autorisant la modification**

Veillez indiquer si le directeur général ou le représentant qui autorise la modification est une personne physique, une personne morale, une entité enregistrée (toute entité enregistrée avec un NIE) ou une entité « autre ».

Si le directeur général/représentant autorisant la modification est une personne physique, inscrivez son nom complet et son adresse aux fins de signification.

Si le directeur général/représentant autorisant la modification est une personne morale ou une entité enregistrée, indiquez son NEO ou NIE, selon le cas. Indiquez également le nom complet et le poste de la personne qui représente la personne morale ou l'entité enregistrée.

Si le directeur général/représentant autorisant la modification est une entité « autre », indiquez la dénomination de l'entité, son adresse aux fins de signification, ainsi que le nom complet et le poste de la personne qui représente l'entité.

### **Personne agissant par procuration autorisant la modification**

Une personne agissant par procuration peut être une personne physique, une personne morale ou une entité enregistrée (toute entité enregistrée avec un NIE) ou une entité « autre ».

Si la personne agissant par procuration est une personne physique, inscrivez son nom complet et son adresse aux fins de signification en Ontario.

Si la personne agissant par procuration n'est pas une personne physique (p. ex., personne morale ou autre entité enregistrée), inscrivez sa dénomination ainsi que son NEO ou NIE, selon le cas, et son adresse aux fins de signification en Ontario. Indiquez également le nom complet et le poste de la personne qui représente la personne morale ou l'entité enregistrée.

Si la personne agissant par procuration est une entité « autre », indiquez la dénomination de l'entité, son adresse aux fins de signification en Ontario, ainsi que le nom et le poste de la personne qui représente l'entité « autre ».

## Confirmation

La personne-ressource doit confirmer l'exactitude des renseignements soumis.

---

## Soumission du formulaire

Lorsque vous avez terminé de remplir le formulaire, imprimez-le, obtenez les signatures requises, puis envoyez-le par courrier au Ministère à l'adresse indiquée ci-dessous accompagné de votre paiement exact.

Ministère des Services au public et aux entreprises  
Direction des biens commerciaux et des sûretés mobilières  
393, avenue University, bureau 200  
Toronto (Ontario) M5G 2M2

---

## Demande retournée

Si votre demande est manuscrite, s'il manque le paiement, la clé d'entreprise ou l'adresse électronique requis, ou si vous utilisez le mauvais formulaire, elle ne sera pas traitée et vous sera retournée par courrier ordinaire. Dans ce cas, vous pourrez la présenter de nouveau par courrier ordinaire.

Toutefois, s'il manque **toute autre** information requise ou si le formulaire n'a pas été correctement rempli, il sera retourné par voie électronique aux fins de correction à l'adresse électronique qui y est indiquée. Pour soumettre à nouveau la demande, vous recevrez un lien vers le système d'enregistrement électronique des entreprises, où vous devrez effectuer la transaction par **voie électronique**. Lorsque vous soumettez à nouveau la demande, il est de votre responsabilité de réviser l'ensemble de la demande et de vous assurer que toutes les données sont exactes et répondent à toutes les exigences.

La date d'entrée en vigueur de la demande retournée qui est soumise à nouveau au Ministère sera la date à laquelle une demande acceptable de dépôt est traitée par le Ministère. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis applicable.

---

## Demande acceptée

Que vous ayez présenté votre demande par voie électronique ou par courrier, une fois que le Ministère reçoit votre demande et qu'elle est traitée avec succès, vous recevrez les documents officiels par courriel, y compris un reçu de paiement, le cas échéant, et une clé d'entreprise si l'entité n'en a pas encore obtenu une. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les documents, veuillez consulter l'avis applicable.

Ces documents seront envoyés à l'adresse électronique officielle de la personne morale ou de l'entité communiquée et à la personne-ressource mentionnée, à l'exception de la clé d'entreprise, le cas échéant, qui est uniquement envoyée à l'adresse électronique officielle.

---

## Questions

Après avoir lu ces directives détaillées et l'avis applicable, si vous avez encore des questions, veuillez consulter le site <https://www.ontario.ca/fr/page/registre-des-entreprises-de-lontario> ou communiquer avec nous par [courriel](#). Vous pouvez aussi appeler ServiceOntario au :

- Téléphone : 416-314-8880 ou sans frais : 1-800-361-3223
- ATS : 416-325-3408 ou sans frais ATS : 1-800-268-7095